

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 7 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le 7 mai, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02-05-2015.

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, Perrine OIRY, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Emmanuel VALOT, Laëtitia CHATRY, Claude MORANDEAU, Carole ROCHETEAU et Sèverine BOURGET.

Dominique LEFRANC-QUEFFURUS, Patrice BAERT, Jérôme QUINT et Elodie COUTAND étaient absents ou excusés.

Dominique LEFRANC-QUEFFURUS a donné pouvoir à André BEAUGENDRE

Patrice BAERT a donné pouvoir à Laurent PREAULT

Valérie JOLLY a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 02-04-2015 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : Néant

Ajout à la séance :

1. Encaissement d'un chèque Groupama pour le remboursement vitre cassée à la salle polyvalente : 233.23 €
2. Déclassement de la voirie suite à la délibération du 2 avril 2015 concernant la vente d'un délaissé communal aux Athuis à Christophe Fétiveau
3. Délibération autorisant le premier adjoint Laurent PREAULT à signer les actes notariés pour la vente des parcelles ZK 54 et 122 aux consorts FAVROULT
4. Encaissement d'un chèque ORANGE pour un montant de 92.72 €
5. Achat d'un camion benne pour 18 960 € T.T.C.

Au budget il a été voté une somme de 20 000 €

(accord à l'unanimité)

1. tarifs cantine année scolaire 2015-2016

Le chiffre d'affaire pour la cantine s'élève à 33 975.96 € pour l'année civile 2014 (total des factures payées par les familles)

Les charges courantes s'élèvent à 25 778.65 €

Les charges de personnel sont estimées à 17 900 €

Ce qui fait un déficit de 9 702.69 €

Si l'on rajoute les frais estimés de mise à disposition du bâtiment, du matériel, de l'eau et de l'électricité, le déficit cumulé est de 24 197.69 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ reconduit le règlement intérieur de la cantine scolaire applicable aux usagers de l'école maternelle et primaire en stipulant que le forfait mensuel s'ajustera à 142 jours ;
- ✓ Fixe les tarifs suivants :
 - repas régulier 3.80 €
 - repas occasionnel : 4.10 €
 - repas adulte : 5.40 €
 - forfait absence journalier ou maladie : 3.10 €

2. demande par l'association « casse-croûte et compagnie » d'une subvention exceptionnelle

Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 3 500 € et suggère une éventuelle mutualisation de l'association avec l'OGEC.

3. Demande de subvention « amendes de police » et « opérations de sécurité routière » pour la création d'un carrefour giratoire en entrée d'agglomération sur la RD 978

Le conseil municipal décide de demander une subvention au titre des amendes de police et des opérations de sécurité routière pour la création d'un carrefour giratoire en entrée d'agglomération

sur la R.D. 978. L'estimation financière du projet s'élève à 199 220.50 € H.T. soit 239 064.60 € T.T.C. On peut espérer à 15 000 € de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police (soit 30% du montant H.T. des travaux plafonné à 50 000 € H.T.) et à une aide financière aux aménagements sécurité sur R.D. en agglomération en fonction de la dotation cantonale.

4. Décision modificative n° 1 pour le solde de paiement des intérêts d'un emprunt

Suite à la fin d'un emprunt au 10-04-2015, le montant des intérêts était de 23.86 € selon le tableau d'amortissement alors qu'il est de 24.50 €. Le conseil municipal décide de réaliser un virement de crédit de 0.64 € de l'article 6531 vers l'article 66111.

5. remboursement d'acompte de location de la salle polyvalente à l'association « les kijoukois »

Le conseil municipal donne un avis favorable pour le remboursement de l'acompte de 21 € suite à la demande d'annulation de location de la salle le samedi 23 mai 2015 par l'association « les kijoukois » pour leur représentation.

6. indemnité pour le gardiennage des églises

Le montant 2015 de l'indemnité de gardiennage des églises reste inchangé par rapport à celui de 2014 qui était de 90.64 € imputé à l'article 6282. Le conseil municipal approuve ce montant.

7. Encaissement d'un chèque Groupama pour le remboursement de la vitre cassée à la salle polyvalente pour un montant de 233.23 €

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à encaisser ce chèque.

8. Déclassement de la voirie suite à la délibération du 2 avril 2015 concernant la vente d'un délaissé communal aux Athuis à Christophe Fétiveau

Monsieur le maire rappelle la délibération du 02/04/2015 dans laquelle il est mentionné la vente d'un délaissé communal aux Athuis. Il précise que ce délaissé doit être déclassé avant de le vendre.

9. Délibération autorisant le premier adjoint Laurent PREAULT à signer les actes notariés pour la vente des parcelles ZK 54 et 122 aux consorts FAVROULT

Monsieur le maire rappelle la délibération du 19/02/2015 concernant l'achat des parcelles aux consorts Favroult. Il n'a pas été mentionné la signature des actes notariés. Le conseil municipal autorise Laurent PREAULT, 1^{er} adjoint au maire à signer les actes notariés.

10. Encaissement d'un chèque ORANGE pour un montant de 92.72 €

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à encaisser ce chèque.

11. Achat d'un camion benne pour 18 960 € T.T.C.

Le conseil municipal décide l'achat d'un camion benne pour 18 960 € T.T.C.

QUESTIONS DIVERSES

12. invitation au rendez-vous des producteurs vins-gastronomie-terroir les 9 et 10 mai 2015 à Challans

Des invitations gratuites sont disponibles pour 2 personnes

13. Inauguration de la bibliothèque

L'inauguration est prévue le vendredi 4 septembre 2015

14. Consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de la tranche 3 rue de nantes

La remise des offres est prévue pour le mardi 26 mai à 12h30. Le dossier est à retirer sur le site « marchespublics85.fr »

15. Consultation des cabinets d'étude pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'agrandissement de la lagune

La remise des offres est prévue pour le vendredi 15 mai à 12h30

16. Compte-rendu des différentes commissions

17. Cérémonie du 8 mai

Rendez-vous à 9h45 au monument aux morts

18. Définir le calendrier pour le Plan Communal de Sauvegarde (Xavier-André-Valérie)

Anne-Laure PROUX du centre de gestion viendra le lundi 18 mai à 14h30

19. Publicité pour les créateurs et les artistes sur le site internet

Il est décidé de mentionner leur lien internet sur le site internet communal

20. Stationnement d'un food truck le mardi soir de 18h à 21h

21. Différentes invitations :

Trivalis : cérémonie de labellisation des établissements scolaires de la génération eco-responsable 2014-2015 le mercredi 20 mai à 15h à l'hôtel du département

Région et la com com de Challans : balade inaugurale de 8 nouvelles liaisons cyclables le 30 mai à 10h

Sydev : réunion des comités territoriaux de l'Energie le 19 mai 2015 à 14h à Soullans

22. Bilan de l'assemblée générale d'ESNOV

23. Prochaine réunion le 04-06-2015

La séance est levée à 22h55

Le maire : Xavier PROUTEAU



